

MES INFOS

comités et ligues

MERCREDI 25 MARS 2020

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

La Fédération Française de Badminton vient de prendre, avec l'aval du Ministère des Sports, la décision inédite de déclarer la saison 2019/2020 comme « saison blanche » pour l'ensemble de ses compétitions interclubs. Cette prise de décision n'a pas été simple et la situation exceptionnelle que nous vivons engage la Fédération à prendre ses responsabilités. Dans ce contexte exceptionnel, les priorités restent avant tout la préservation de la santé de nos licenciés et l'équité.

Le FFBaD s'est posée la question de savoir s'il valait mieux partir sur une saison blanche ou sur une saison gelée, pour cela voici les explications de ces termes :

- Une "saison blanche" est une saison sportive qui sera considérée comme n'ayant pas eu lieu sportivement. Aucun palmarès n'est établi pour cette saison. Il n'y a pas de délivrance de titre pour la saison considérée. Elle ne peut en aucun cas servir à l'établissement d'un classement, il faudra prendre en compte le classement de la saison passée. Les matchs qui ont été joués n'ont pas eu lieu non plus et ne peuvent pas être pris en compte dans les moyennes des joueurs. (Il s'agit de la définition et non de ce que la Fédération a décidé)
- Une "saison gelée" est une saison dont l'arrêt est prématuré par rapport à un calendrier pré-établi (exemple après la J8 pour les ICN cette saison). Des classements peuvent être pris en compte afin de hiérarchiser les équipes dans une poule au jour de l'arrêt.

Pour la saison 2019/2020, la décision a été prise de partir sur une saison blanche. Les raisons de cette décision :

- Équité sportive : arrêter la saison après 8 journées sur les 10 prévues initialement engendrerait des réclamations (en ICN, ICR et ICD) de la part de clubs qui comptaient sur les dernières journées pour remonter dans le classement et ainsi assurer leur maintien ou obtenir la montée dans la division supérieure.
- Équité géographique : imposer cette décision à toutes les instances évite d'avoir des ligues ou des comités qui prendraient une décision différente de celle de la FFBaD.

Exemple : prenons deux ligues/comités limitrophes qui ne prennent pas la même décision, l'un le gèle, l'autre choisit la saison blanche. Comment expliquer aux clubs de la ligue/comité qu'il n'y aura pas de montées/descentes car leur instance a décidé d'appliquer une saison blanche, alors que dans la ligue/comité limitrophe, il y a des montées/descentes parce que ces instances ont décidé d'appliquer une saison gelée ?

- Équité solidaire : nous sommes actuellement tous en confinement sans avoir l'autorisation de sortir de notre domicile, à moins d'avoir une très bonne raison. On peut voir régulièrement, et partout en France, que cette mesure n'est pas toujours suivie scrupuleusement. Les conséquences de ces comportements risquent de nous amener à une augmentation et à un durcissement des conditions de confinement que nous connaissons actuellement. Dans ces circonstances, il est très fortement probable que tous les gymnases ne soient pas remis à la disposition des clubs avant la fin de la saison. La décision que le

Bureau Fédéral a prise ne lui convient pas, autant qu'elle ne vous convient pas à vous dirigeants, ou aux licenciés. Mais c'est la solution "la moins pire", la plus équitable de toutes et la plus solidaire face à la crise majeure que l'on vit.

Plutôt que d'appliquer à la lettre la définition de la saison blanche, le Bureau Fédéral permet certains aménagements, à savoir :

- Les matchs des joueurs individuellement seront pris en compte dans leur moyenne.
- Les inscriptions de la saison 2019/2020 ont été utilisées dans la préparation de cette saison et dans le suivi des 8 journées qui ont eu lieu.
- Pour les championnats ayant pu se terminer, les titres de champions correspondants pourront être attribués, mais avec la contrainte de ne pas pouvoir établir un classement des équipes pour autant.
- Les sanctions uniquement liées à la structuration au niveau des ICN ne seront pas appliquées pour la saison 2019/2020.
- Les dérogations encore en cours pour la saison 2019/2020 pour les ICN seront prolongées d'une saison supplémentaire.

Enfin, des mesures financières seront étudiées très prochainement afin d'encourager les clubs investis dans les championnats interclubs, qui restent au cœur de la pratique du badminton français.

Avoir à appliquer une saison blanche pour tout le monde ne fait plaisir à personne, et face à la situation actuelle, il ne faut pas perdre de vue que l'on parle de championnats d'interclubs, donc simplement de sport.

Nous sommes certains que vous partagez ces valeurs et comprenez mieux cette décision.

Bien cordialement à tous,

le président de la
Fédération Française de Badminton,

Florent Chayet



Pour vous désabonner de nos envois, rendez-vous sur myffbad.fr, rubrique "mon compte"